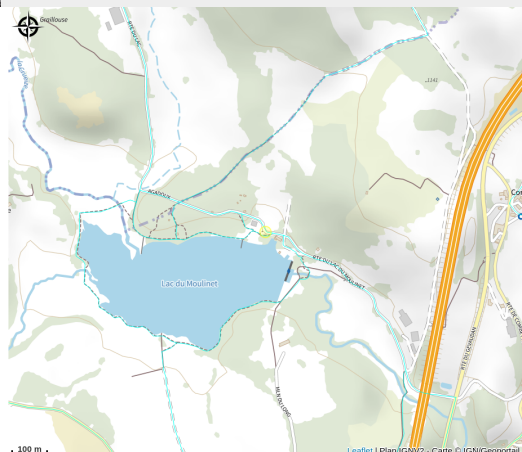


DIGUE DU MOULINET

PNR_AUBRAC



Crédit : Archives : construction de la Digue (M. Pierre Astier)



Infos pratiques

Catégorie : À voir

Description

En 1959 une digue est établie sur la Crueize, affluent de la Colagne, pour rediriger les eaux vers la Truyère, via le Triboulin afin de produire la 1ère des énergies renouvelables, l'hydroélectricité. La digue, «déversante», mesure 5m de haut et 141m de long. Le lac alimente les centrales hydroélectriques de Castelnau-Lassouts et de Grandvals et produit 26,5 millions de KWh. Une galerie de 1660m de long rejoint le Triboulin puis la Truyère et dérive les eaux en souterrain du bassin du Lot à celui de la Truyère sous le faite de Chauchagrun qui détermine le partage des eaux. Le percement de la galerie s'est fait en 1958 au moyen d'explosifs. Sur le chantier, la majorité des travailleurs sont Italiens. Bureau, cantine et dortoir : il sont hébergés et nourris sur place et se retrouvent souvent le dimanche au café du Buisson. Le lac du Moulinet ainsi créé est aujourd'hui un concentré de nature où la biodiversité prospère. C'est un lieu agréable de pêche, de baignade et de loisirs.

Situation géographique



Toutes les informations pratiques

Informations pratiques

Fiche mise à jour le 20/06/2024

Contact

Lac du Moulinet
48100 LE BUISSON
Tél. +33 4 66 32 09 25 / +33 4 66 32 02
14
mairie.le.buisson@wanadoo.fr
[https://www.gevaudan-
authentique.com/](https://www.gevaudan-authentique.com/)